



Conseil Économique et Social

FORUM : Conseil Économique et Social

QUESTION : Quelles propositions face aux défis que représente l'IA pour le monde du travail ?

SOU MIS PAR : Le Royaume-Uni

L'Assemblée Générale,

- *Accueillant* avec satisfaction les initiatives mondiales en matière de régulation de l'IA, notamment les recommandations de l'OCDE sur la mise en place de politiques pour une IA éthique et inclusive,
- *Rappelant* les engagements pris lors de la Déclaration de la Conférence mondiale sur l'intelligence artificielle et l'éthique de 2023, où il a été souligné que l'IA pourrait avoir des répercussions majeures sur les emplois et la répartition des richesses dans le monde,
- *Constatant* avec une vive préoccupation que des rapports de l'ONU et de l'OCDE prévoient la disparition de nombreux emplois dans certains secteurs à cause de l'automatisation, ce qui exacerbe les inégalités sociales et économiques,
- Soulignant que l'ODD 8, qui vise à promouvoir un travail décent et la croissance économique, est directement impacté par la progression rapide de l'IA et de l'automatisation,
- *Exprimant* sa reconnaissance pour les efforts de certains pays, comme le Royaume-Uni, qui ont déjà mis en place des programmes de reconversion professionnelle et d'accompagnement des travailleurs concernés et affectés par ces transformations technologiques,
- *Soucieux* des difficultés rencontrées par les pays en développement pour accéder à ces nouvelles technologies et former leurs populations aux compétences requises pour s'adapter aux nouvelles dynamiques du marché du travail,

- *Souhaitant* que la coopération internationale se renforce pour encourager la régulation de l'IA de manière à protéger les droits des travailleurs tout en permettant aux pays d'exploiter son potentiel,
- *Notant* que les projections récentes, telles que celles du rapport de la Commission économique pour l'Europe (ECE) de 2024, prévoient que près de 60% des emplois dans les secteurs à faible qualification pourraient être automatisés dans les prochaines décennies,
- *Approuvant* les démarches déjà entamées par certains États pour réguler l'IA tout en protégeant les travailleurs vulnérables, et incitant davantage de pays à adopter des stratégies similaires.

1. *Encourage* les États membres à adopter des politiques publiques de reconversion professionnelle, en particulier dans les secteurs les plus vulnérables à l'automatisation, comme l'industrie manufacturière et les services à faible qualification ;

2. *Propose* la création d'un fonds international pour soutenir les pays en développement dans leur transition numérique, en offrant des formations professionnelles et des opportunités pour que leurs travailleurs puissent bénéficier des nouvelles technologies ;

3. *Appelle* à la mise en place de programmes mondiaux pour l'ups killing et le reskilling des travailleurs, en particulier dans les secteurs de la santé, de l'agriculture et des services publics, qui ont un fort potentiel de transformation grâce à l'IA ;

4. *Réaffirme* l'importance de l'adoption de réglementations internationales concernant l'utilisation de l'IA dans le monde du travail, afin de garantir la transparence des algorithmes, l'équité des opportunités et la protection des données personnelles ;

5. *Demande* aux pays développés, ainsi qu'aux acteurs privés du secteur technologique, de prendre des mesures concrètes pour garantir que l'accès à l'IA soit équitable et inclusif, et que les programmes de reconversion soient accessibles à tous ;

6. *Note* que l'OCDE a déjà lancé des discussions sur les risques associés à l'IA pour le marché du travail, et invite les États membres à suivre ces recommandations et à les intégrer dans leurs politiques nationales ;

7. *Condamne* les inégalités d'accès à l'IA entre les pays développés et en développement, et encourage une coopération renforcée pour permettre une transition numérique plus juste et inclusive à l'échelle mondiale ;

8. *Exhorte* les entreprises et les gouvernements à mettre en place des mécanismes de responsabilisation concernant les impacts sociaux et économiques de l'IA, en particulier pour les travailleurs vulnérables ;

9. *Propose* la création d'une commission internationale sous l'égide des Nations Unies pour suivre l'impact de l'IA sur l'emploi, analyser les tendances actuelles du marché du travail et mettre en place des politiques d'accompagnement adaptées.